

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

Réunion du Comité Interprofessionnel des Céréales
(CIC) du 18 juin 2012

« Remontée de la Filière Céréales pour une
meilleure sécurité alimentaire »

Communication de Mr KEHAL Nouredine DG de l'OAIC

Réunion du C.I.C.

OAIC

18 juin 2012

Introduction :

La sécurisation des approvisionnements du marché national en produits céréaliers constitue un acte qui relève de **la sécurité alimentaire du pays** et par delà celui de la **préservation de notre souveraineté nationale**.

Depuis 2008 et suite à la **crise alimentaire mondiale**, qui s'est traduite par une augmentation brutale et **importante des prix des matières premières**, le **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)** a redéfini sa politique agricole à travers la mise en place d'un programme portant sur le **renouveau de l'économie agricole et rurale**.

❖ Cette politique est synonyme :

- D'un **grand recentrage** dans les méthodes **d'encadrement technique, économique et organisationnel** ;
- D'une adaptation de cette dynamique de développement aux évolutions socio-économiques récentes tant au niveau national qu'au plan international.

Ils appartiennent aujourd'hui à tous les acteurs de la filière qu'ils soient publics ou privés de soutenir cette politique par la mise en synergie des efforts et des moyens de l'ensemble des professionnels de la filière céréales.

- La céréaliculture algérienne occupe annuellement une superficie de **3,3 millions ha** et concerne près de **600 000 agriculteurs (60% du total des agriculteurs)**.
- Son importance socio-économique ne se limite pas seulement à sa part dans la valeur de la production agricole totale, mais également par son impact en matière d'emplois et de revenus qu'elle génère :
 - **Plus de 100.000 emplois** par an ;

• Une production céréalière annuelle d'une valeur qui avoisine les **02 milliard de dollars en 2012**

- Une telle importance justifie amplement les mesures d'encadrement technique et économique arrêtées par le secteur dans le cadre de la politique du renouveau agricole et rural.
- Parmi les nouvelles mesures prises dans le cadre de la relance de la filière céréales **la réactivation du comité interprofessionnel des céréales**, a constitué un acte fort de cette politique

Le Comité Interprofessionnel des Céréales (CIC) en tant qu'organe statutaire de l'OAIC a été réactivé à l'effet :

- de matérialiser et d'impulser la vocation interprofessionnelle de l'Office ;
- de constituer un espace de concertation, de dialogue de rapprochement des intérêts de tous les intervenants de la filière (producteur, organisme stockeur, transformateur, consommateur, et institutions techniques et économiques...)

Le rapprochement de tous les acteurs de la filière à l'échelle de la région ou de la Wilaya, a induit la nécessité de doter et de renforcer le **CIC** par des organes régionaux, organisés selon le même schéma et jouissant des mêmes attributions.

Ainsi, les attributions de ces comités (CIC et CRIC) s'inscrivent pleinement dans les axes de la Politique de Renouveau Agricole et Rural.

Les Comités Régionaux Interprofessionnels des Céréales (CRIC) ont été organisés autour de **6 pôles céréaliers**, reconnus comme étant des zones homogènes (**Sétif, Constantine, Blida, Tiaret, Ouargla et Rélizane**).

OAIC

Au plan de l'organisation, chaque **Comité Régional Interprofessionnel des Céréales (CRIC)** regroupe tous les acteurs de la filière situés au niveau de sa zone d'intervention.

La mise en synergie des efforts et des moyens de l'ensemble des professionnels de la filière, à travers la constitution de ces comités régionaux interprofessionnels de céréales, s'est traduite depuis la réactivation du CIC par:

- La constitution d'une banque de données sur toute la filière céréales ;
- La constitution d'un réseau **agriculteurs- transformateurs** pour l'amélioration de la qualité et la traçabilité du grain.
 - A l'instar du réseau « Benamor » au niveau du pôle de Constantine, d'autres réseaux ont vu le jour : le **réseau SOPI, SIM, et AMOR** à Blida, Benamara à Tizi-Ouzou, Kerraguel à Sétif et Métidji à Relizane. Le nombre d'agriculteurs qui ont adhéré à ces réseaux est actuellement de 123 intervenants sur une superficie de 8.246 ha ;

Les agriculteurs du réseau ont bénéficié d'un accompagnement logistique et technique de la CCLS et des transformateurs (les analyses du sol, la fertilisation raisonnée avec apport d'engrais lié au problème du mitadin, la formation etc).

Une amélioration significative de la qualité du blé est déjà constatée au niveau des premiers lots de blés dur réceptionnés (cas de la CCLS de Relizane).

- Une plus grande implication de tous les acteurs de la filière dans l'encadrement et l'animation des campagnes d'intérêt national (Labours - Semailles, lutte contre les Adventices, Fertilisation, Moissons - Battages...) ;
- L'adhésion de plus en plus grande des transformateurs au principe de mise à disposition de leurs capacités de stockage au profit de l'OAIC et de son réseau de coopératives (livraisons par anticipation, stockage par compte).

Du reste l'adhésion volontaire de certains transformateurs au principe des livraisons des quotas de blés par anticipation a concerné 44 transformateurs et a porté sur une quantité livrée **par anticipation** :

OAIC

- 2.436.000q en blé dur et
- 2.435.000q en blé tendre.

– La mise en place d'un programme d'information et de sensibilisation sur des sujets en rapport avec la filière blé (irrigation d'appoint, la jachère).

Le résultat de la campagne céréalière 2011/2012 traduit l'effort et la dynamique qui est enregistrée au niveau de cette filière :

- Avec une production céréalière **attendue évaluée entre 56 et 58 Millions de quintaux (2eme niveau de production record après celui de 2009).**
- Un rendement moyen national à près de **18 Qx /ha**, avec des pointes qui dépasseront les **85 Qx/ha** contre un rendement de:
 - **8 Qx/ha** en 1980;
 - **12 Qx/ha** en 2000 ;
 - **18 Qx/ha** en 2012.

La valeur de la production céréalière attendue de cette campagne avoisine les 02 milliard de dollar; alors qu'elle était à 1.5 milliard en 2010.

- Le saut quantitatif et qualitatif très important, enregistrée durant ces trois dernières campagnes résultat d'une meilleure organisation de la filière, et d'une utilisation croissante des principaux intrants (**semences, engrais, produits phytosanitaires**) ;
- Il s'agit, aujourd'hui, de consolider ces acquis et prendre en charge les insuffisances au titre des prochaines campagnes céréalières et d'impliquer d'avantage tous les acteurs de la filière (**céréaliculteur, Transformateur, Institutions Techniques et Economiques...**),

Enfin, Il appartient aujourd'hui à tous les opérateurs de la filière de faire preuve de plus d'adaptation, de rigueur et d'esprit innovateur pour faire face à l'ampleur de la tâche et aux défis qu'impose la sécurité alimentaire du pays.

O A I C